



PRÉFET DE LA DORDOGNE

Recrutement du Service National Universel (SNU) pour 2020

Comme l'a indiqué le Président de la République dans ses vœux aux Français le 31 décembre dernier, « *notre engagement, notre sens du devoir, notre sens du respect à l'égard des autres citoyens sont des valeurs indispensables à notre unité, notre concorde. Ces valeurs sont au cœur du **service national universel** qui se déploiera durant l'année qui vient et auquel j'attache la plus grande importance.* »

Pour son lancement en 2019, 2 000 jeunes ont réalisé leur Service national universel dans 13 départements pilotes. Cette année, 30 000 jeunes seront accueillis dans l'ensemble des départements de France, hexagone comme outre-mer.

Pour beaucoup ce sera la première expérience de mobilité, qui va les aider à se projeter dans une formation ou un emploi possiblement loin de chez eux. Certains jeunes, grâce au SNU, vont découvrir l'hexagone et rencontrer des jeunes venus de la France entière, issus d'autres milieux sociaux et faire l'expérience de la vie en communauté.

Le SNU doit permettre à chaque jeune de développer sa culture de l'engagement et ainsi d'affirmer sa place dans la société.

La Dordogne accueillera 200 jeunes venus d'autres territoires et enverra une cohorte de 150 jeunes hors département.

Quelle est la durée de l'engagement SNU ?

Le Service national universel comporte :

> **un séjour de cohésion** de deux semaines qui aura lieu du **22 juin au 3 juillet 2020**.

> **une mission d'intérêt général** de deux semaines (à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion)

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

Quelles activités sont proposées durant le séjour de cohésion ?

Le programme d'activités du séjour se déroulera dans le respect des rythmes biologiques des jeunes. Des thématiques plébiscitées par les jeunes au cours de l'expérimentation seront abordées. Ainsi, les enjeux climatiques comme la transition écologique seront présents de manière transverse tout au long du séjour. Les activités physiques et de cohésion seront mises en place. Des temps d'échange et de réflexion collective seront dédiés à des thématiques telles que : l'homophobie, la radicalisation, l'égalité femme-homme, ou encore les différentes formes d'engagement.

Qui peut se porter volontaire ?

> **tout jeune français, âgé de 15 à 17 ans**, dans l'année suivant sa classe de 3^e, qu'il soit lycéen, apprenti, décrocheur, jeune en situation de handicap.

Comment ?

> en déposant sa candidature sur le site dédié [snu.gouv.fr](https://www.snu.gouv.fr) entre le **3 février et le 3 avril 2020**.

> chaque jeune volontaire retenu reçoit une convocation indiquant son affectation, et les modalités de transport et d'hébergement : **aucun frais ne sera à la charge des familles.**

Vous trouverez sur le site <https://www.snu.gouv.fr> tous les renseignements utiles.